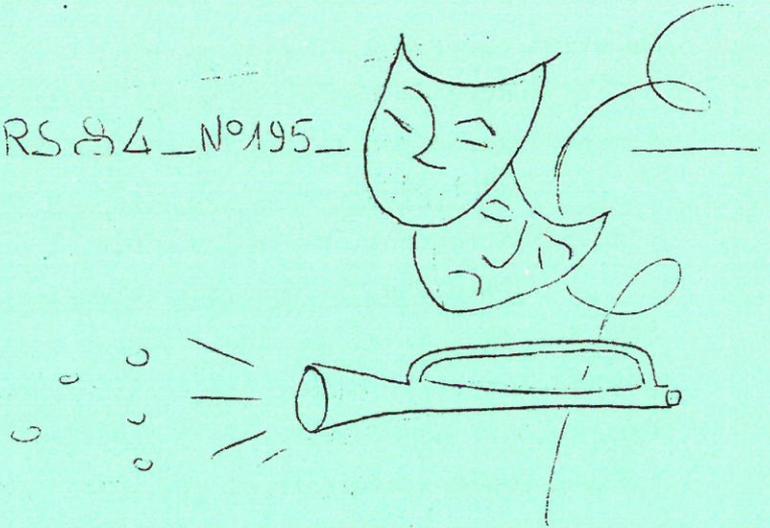


ENTRÉE-NOUVEAU

THIAVILLE S/M MEURTHE — MARS 84 — N°195



I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Le Conseil était réuni le 16 Février 1984 sous la présidence du Maire pour examiner les points suivants:

- .. Impôts locaux: bien que le taux d'inflation ait été de 9,3 % en 1983, le Conseil limite à 5,9 % l'augmentation des impôts locaux en 1984 (voir article impôts locaux).
- .. Chemin du Petit Paris: le chemin étant défoncé sur 300 mètres environ, le Conseil décide sa réfection en 1984 et sollicite la subvention prévue à cet effet. Coût prévisionnel des travaux selon devis de la Subdivision de l'Equipement: 65 467,20 F.
- .. Régularisation des dépassements de crédits en 1983:
2 centimes au compte 16.
879,40 F au compte 61 à la demande de la Perception.
- .. Assainissement de Fagnoux: le Maire fait le point de ce dossier qui est actuellement en cours de révision de prix pour tenir compte des remarques et observations formulées par la D.D.E.
- .. Défense Incendie: les divers essais réalisés par les Pompiers De Raon et de Baccarat mettent en évidence que le starter d'incendie installé aux réservoirs et qui avait été " soupçonné " de réduire le débit de la conduite n'est pas en cause. Par contre, la conduite n'assure pas un débit normal compte tenu de son diamètre.
Diverses interventions seront tentées dans les mois à venir pour localiser le possible rétrécissement ou l'obstruction partielle de la conduite afin de pouvoir remédier à cette situation.
- .. Captage: le Conseil est informé de l'intervention de Mr. Chiaravalli sur le captage. Cette intervention n'a pas modifié la situation et des fuites importantes constatées sont toujours là... Le Conseil est avisé des premières mesures de sauvegarde des intérêts communaux que la Maire a prises à cet effet et il le charge de poursuivre dans cette voie, après nouvelle intervention demandée de Mr. Chiaravalli.

.../...

O.N.F.: 1) bois mort : la délivrance de permis de ramassage de bois mort (permis gratuit ou permis payant) engage-t-elle la responsabilité de la commune en cas d'accident survenu au détenteur du permis? ... telle est la question posée à O.N.F.

Le Centre de Lunéville nous a fait savoir que cette question était actuellement étudiée par le service du Contentieux de l'O.N.F. à Paris.

2) travaux prévus en forêt en 1984: 23 233,26 F selon un programme qui sera prochainement établi par O.N.F. (dépressage et reboisement).

3) bilan des recettes forestières: seules les recettes ont tendance à être retenues alors que les dépenses sont souvent omises. Un bilan précis du produit forestier a donc été établi tenant compte de toutes les recettes (grumes, affouages...) et de toutes les dépenses (bûcherons, cotisations sociales, impôts, honoraires, etc...).

- en 1981: en caisse	213 569,20 F	
dépensé	75 321,10 F	soit un solde de 138 248,10 F
- en 1982: en caisse	212 813,88 F	
dépensé	81 645,30 F	soit un solde de 131 168,58 F

.. Aide technique à la gestion en faveur de la D.D.E.: le Conseil reconduit cette aide pour 1984 et vote à cet effet le crédit utile, soit 1 848 F.

.. P.O.S. de Lachapelle: le Conseil souhaite être tenu informé, le moment venu, des dispositions prévues par le P.O.S. de Lachapelle.

.. Curage du ruisseau des Grands Fainfs: Le Conseil charge Mr. Jean-Luc Demange de terminer les travaux de curage et facturera aux propriétaires riverains le montant de ceux-ci.

.. P.O.S. de Thiaville: aucune nouvelle depuis la dernière réunion, le tracé du contournement n'étant toujours pas pris en considération au niveau du Ministère.

II.- IMPOTS LOCAUX.

C'est à tort qu'ils sont dénommés ainsi puisqu'ils sont fixés par trois services différents: le Conseil Régional décide chaque année la part qui sera versée à la Région, le Conseil Général celle qui sera versée au Département et enfin le Conseil Municipal fixe la somme globale qui sera versée à la Commune.

Bien évidemment, ce sont les services fiscaux qui calculent le montant que paiera chaque contribuable selon la législation en vigueur, en fonction de sa profession, de ses revenus, de sa situation de famille, de ses biens, etc...

Vos élus n'ont de pouvoir de décision que sur la seule part globale qui revient à la commune.

Malgré un taux d'inflation de 9,3 % en 1983, mais compte tenu des augmentations automatiques fixées par le Parlement, le Conseil décide de limiter à 5,9 % la majoration de la part communale des impôts locaux en 1984.

.../...

C'est ainsi que les taux d'imposition seront les suivants en 1984:

- taxe d'habitation	: 3,58 % (3,38 % en 1983)	département: 10,99% en 1983
- foncier bâti	: 4,28 % (4,04 % en 1983)	" 12,09% en 1983
- foncier non bâti	: 12,45 % (11,76% en 1983)	" 15,38% en 1983
- taxe professionnelle	: 6,42 % (6,06% en 1983)	" // //

III.- BIBLIOBUS:

Les personnes qui possèdent des livres depuis plus d'un mois sont instamment priées de les restituer en Mairie afin de permettre le renouvellement du stock. Merci d'y penser rapidement.

IV.- RAMASSAGE DE VETEMENTS USAGES POUR LE TIERS - MONDE.

Organisé par le LIONS CLUB DE LUNEVILLE en liaison avec la Municipalité de Baccarat, le ramassage des vêtements usagés et vieux tissus aura lieu le
31 MARS 1984

Des sacs plastiques spéciaux sont à réclamer en Mairie au cours de la semaine précédente. Ils vous seront remis gratuitement. Les sacs remplis et fermés devront être stockés sous l'abri scolaire, face à la Mairie, le

VENREDI 30 MARS 1984

Merci de votre aide en faveur du Tiers-Monde.

V.- AVEC L'ARMEE FRANÇAISE.

.. Le 29 Février, 25 hommes du 170ème R.I. de Golbey, en provenance de Bitche (à pied) ont fait halte à Thiaville pour passer la nuit avant de poursuivre vers Epinal le 1er mars (Section Milan, Adjudant RIVIERE).

.. Le 22 mars, un détachement du 3ème Cuirassiers de Chenevières manoeuvrera dans le secteur du Petit Paris. Des tirs à blanc auront lieu. Aussi convient-il d'éviter ce secteur le jour considéré. Merci.

VI.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

18 mars	: Concours de belote	Foyer Rural Lachapelle
18 mars	: Cinéma	Foyer Rural Thiaville
24 mars	: Bal travesti	Foyer Rural Thiaville
28 mars	: Cinéma	Foyer Rural Thiaville
4 avril	: Cinéma	Foyer Rural Thiaville
8 avril	: Repas des Aînés	Association Familiale
30 avril	: Bal du Muguet	Association Familiale

VII.- LE SAVIEZ - VOUS ?

La vignette automobile 1984-1985 à acheter avant le 1er décembre 1984 sera au même tarif que l'actuelle (loi de finance pour 1983, article 17, sauf imprévu... . Toutefois, la départementalisation de cette taxe (loi du 07.01.83) prévoit dans son article 24 que les Conseils Généraux des Départements pourront modifier chaque année le prix des vignettes à compter de la vignette 1984-1985. Selon les départements, le prix pourra donc être différent pour un même modèle de même année, le prix à acquitter étant celui du département d'immatriculation.

Les importants besoins financiers des départements ne vont-ils pas conduire à des majorations substantielles...? Nous le saurons à l'automne 1984.

VIII.- TAUX D'INFLATION.

Il est de 9,3 % selon l'I.N.S.E.E. pour l'année 1983. Il avait été de 9,7 % en 1982.

IX.- LISTE ELECTORALE.

Le tableau rectificatif arrêté au 28 Février 1984 comprend 447 électeurs, dont 218 électeurs et 224 électrices. Il compte 34 électeurs entre 18 et 21 ans qui se divisent en 20 électeurs et 14 électrices.

X.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Décès: Le 17 Février 1984 est décédée à Raon l'Etape, à l'âge de 79 ans, Madame Veuve Jeanne ERHARD, domiciliée 15, rue de Fagnoux à Thiaville. Elle était la maman de notre dévoué Premier Adjoint, Monsieur Roger ERHARD.

A toute sa famille dans la peine, nous présentons nos plus vives condoléances.

.. Nouveaux habitants: Monsieur et Madame Jacques EGUETHER, qui arrivent de Nancy, viennent de s'installer dans leur maison, 29 bis, rue de Fagnoux. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue parmi nous.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL.

Premières manifestations de 1984.

14 Janvier: soirée des Rois.

C'était un essai: film, tirage des rois, danse avec cassettes et disques.

Le film était un peu long mais très beau et fut apprécié par la majorité des 60 personnes présentes.

Le tirage des rois se fit dans la plus grande gaieté. Les galettes étaient excellentes et nous remercions Monsieur MULLER pour celle qu'il a offerte.

Le bal se passa très bien. Il fallait aimer, bien sûr, puisque ce sont les adolescents présents, les plus nombreux, qui choisirent leur musique. En tout cas, beaucoup attendent de pouvoir recommencer.

25 Janvier: soirée chorale.

Cette soirée connut le même succès que les années précédentes. Les choristes éprouvèrent autant de plaisir que les spectateurs, surtout après le concert, autour des pizzas et gâteaux faits par quelques habitants à leur intention et que nous remercions. Voilà qui donnera l'envie à ce groupe sympathique de revenir à THIAVILLE.

10 mars: soirée diapos.

Elle a pour but de rappeler agréablement toutes les manifestations s'étant déroulées depuis la fête de l'été et de présenter en images les différentes sections fonctionnant actuellement.

Si vous voulez vous revoir, voir vos amis, si vous désirez mieux connaître votre Foyer, si vous désirez passer une agréable soirée, rendez-vous le 10 mars au Foyer à 20 h 30. L'entrée est gratuite.

24 Mars: mi-carême:

L'après-midi, à 14 h 30, nous attendons à l'annexe tous les jeunes (et moins jeunes) qui veulent participer à un défilé dans les rues du village. Soignez vos déguisements car les meilleurs seront récompensés. Au travail les mamans...

Et après le défilé, un goûter sera servi.

Soirée lorraine:

La soirée lorraine que nous propose le groupe LES NEUGEOTTES avait été programmée le 14 ou 28 avril. Elle aura lieu en fait le samedi 5 mai. Cette date sera rappelée en temps utile.

C . G .

Neuvelles des sections:

Danse contemporaine:

Devant subir une opération du genou très prochainement, je suis dans l'obligation de cesser d'animer la section danse contemporaine, mais ceci très provisoirement.

G . B .

Gymnastique tonique:

La gymnastique tonique féminine aura lieu toujours le mardi au Foyer mais commencera à 18 h au lieu de 18 h 15.

M . I .

Cinéma:

Le dimanche 18 mars à 17 h, nous projetterons le film " L'Arnaque " avec Robert REDFORD, Paul NEWMAN, Robert SHAW, Charles DUNNING, Eilen BRENNAN... Ce film, très connu, est destiné aux adultes et adolescents. L'entrée est toujours fixée à 5 F.

C . G .

Tennis de table:

Excellente performance de l'équipe engagée dans le championnat Sud Animation. Invaincue après les matches aller, elle a réussi à battre au match retour par 7 à 4 l'équipe la plus redoutable, celle de BERTRICHAMPS, chez elle, après une victoire écrasante 11 à 0 contre celle de REHAINVILLER, rudes joueurs également.

.../...

Cette année, le tournoi Sud Animation aura lieu le dimanche 6 mai à BERTRICHAMPS. La proximité du lieu de la rencontre nous offre une belle chance de pouvoir rapporter la coupe de la meilleure équipe. Mais pour cela, il faudrait que tous les pratiquants, même ceux qui ont arrêté depuis plus de 10 ans et dont on se rappelle les performances et la valeur, saisissent cette occasion de reprendre la raquette en main. Que ceux qui sont tentés m'appellent au 375 34 96 ou, mieux, viennent à l'annexe entre 17 h et 22 h le mercredi.

C . G .

Dons:

225 F et 80 F, anonymes et 200 F de l'Amicale des Forestiers. Merci aux généreux donateurs.

Nous remercions aussi tout particulièrement Bernard PIERRAT pour l'aide qu'il nous a apportée, tant au cours du démontage que pour le stockage du bâtiment préfabriqué.

C . G .

Recherche de Terrain:

Le Foyer Rural s'est procuré un beau bâtiment préfabriqué (20m sur 7) qui permettra de développer l'animation du village et de répondre aux aspirations de la plupart de ses habitants.

Mais avant de penser à son utilisation, il faut installer ce local et c'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un terrain. Si l'un d'entre vous est susceptible de nous vendre une parcelle (même si elle semble ne pas convenir), qu'il nous contacte (Bernard GEORGES 375 24 57 ou Claude GUYOT 375 34 96) Nous l'en remercions à l'avance.

C . G .

Section Football:

Avec un peu de retard, le 5 Février, nos joueurs et dirigeants, accompagnés de leurs épouses, ont procédé au tirage des rois.

Les galettes ont été appréciées de tous et nous remercions la boulangerie MULLER pour celle qui nous a été offerte.

Il a été fait un don de 50 F (anonyme). Merci au généreux donateur.

J . G .

Atelier pour tous:

Du nouveau... Le mercredi 14 Mars, ouverture d' " Atelier Junior ". Pour les jeunes qui désirent s'initier à la couture, au tricot-crochet, peinture sur soie, bricolage. A partir de 10 ans, les jeunes pourront s'inscrire le mercredi 14 mars à 15 h 30 à l'annexe.

Ces activités auront lieu chaque mercredi de 15 h 30 à 17 h.

M . D . - D . H .

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

DIFFÉRENTES FORMES DE PAIEMENT

1°) LES CARTES DE CREDIT

a) Cartes spéciales de grands magasins

Ex : PRINTEMPS, 3 SUISSES, REDOUTE.

Elles sont gérées par des Etablissements de Crédit.

Ex : SOFINCO, CETELEM.

Les cartes de crédit sont gratuites.

Elles permettent de régler un achat par simple signature et de régler véritablement à crédit, c'est-à-dire un paiement échelonné sur plusieurs mois avec prélèvement d'intérêts mensuels (il n'y a pas de crédit sur les achats alimentaires).

Cette carte n'est utilisable que dans un certain nombre de points de vente ce qui assure une clientèle fidèle.

b) Cartes de crédit utilisées comme cartes de garantie

Ce sont des cartes émises par les banques.

Elles sont nationales ou internationales utilisables en Métropole et à l'Etranger.

Au moment du règlement, il suffit de présenter la carte avec le chèque. Dans ce cas, le commerçant est assuré que ce chèque sera honoré au moins du montant de la garantie (la somme est variable selon la carte).

La carte de crédit permet de faire des retraits dans des distributeurs automatiques de billets et de faire des retraits dans des agences de banques adhérentes à laquelle appartient la carte.

Cette possibilité est utile à l'étranger.

Exemple : La carte bleue

C'est avant tout une carte de paiement.

Elle n'est pas gratuite.

Elle permet de faire des achats chez tous les commerçants qui adhèrent au réseau Carte Bleue. (Les commerçants reçoivent une commission de la part de la banque).

Cette carte sert de caution.

Elle permet de retirer de l'argent liquide sans limitation hebdomadaire dans les agences et aux distributeurs automatiques.

L'autorisation du découvert entraîne un intérêt de 17 %.

L' INCENDIE DU 3 MARS 1840 (suite)

" L'incendie, en effet, a passé en quelques minutes, d'une extrémité du village à l'autre, et s'est promptement rapproché et réuni vers le centre. Son intensité était telle que, malgré la largeur de la rue, il n'était pas possible de s'y hasarder: aussi, sur de nombreux points, les habitants ont-ils dû rester simples spectateurs de la catastrophe.

M. le Sous-Préfet de Lunéville s'est empressé d'écrire à M. le Maire de Raon pour le remercier de ce que lui et ses concitoyens ont fait en faveur de ses administrés. Il a prié également M. le Préfet de la Meurthe de bien vouloir intercéder vivement pour obtenir du gouvernement les secours les plus prompts et les plus considérables possibles. Espérons que la voix de notre premier magistrat sera entendue et que nos malheureux compatriotes recevront bientôt quelqu'adoucissement à leurs maux. "

Les maisons touchées furent toutes celles de la rue de la Rivière (aujourd'hui rue de la Gare), à l'exception de la mairie-école (aujourd'hui maison de M. Pfister), toutes celles de la Grande Rue (aujourd'hui rue de l'Eglise), ainsi que des maisons des quatre rues adjacentes, sur les chemins de Raon, dans la rue de la Querelle (aujourd'hui rue du Moulin) et dans la rue du Moulin (aujourd'hui rue de la Libération).

Un autre article de journal (l'Est Républicain) cite comme épargnées quelques maisons de l'actuelle rue des Vosges (chez M. André Poirel et chez M. Humbert), de l'actuelle rue du Moulin (anciennement chez Mme Didier Appoline et chez M. Léger), ainsi que la maison de M. Lemaire, aujourd'hui chez M. Colotte, rue de la Côte.

Effectivement, comme le souhaite l'auteur de l'article cité plus haut, on se montra sensible au désastre de Thiaville, témoin cette lettre du Préfet de la Meurthe au Préfet des Vosges, qui nous éclaire sur l'organisation des villageois sinistrés, car il fallut loger rapidement 62 familles dénuées et reconstruire aussitôt: " Je m'empresse de vous adresser la demande du Maire de la commune de Thiaville, par laquelle il sollicite: 1°) le parcours à tous les bestiaux dans les hauts bois du ban de Nossoncourt (Vosges) 2°) l'autorisation d'extraire dans les mêmes bois les pierres nécessaires à la reconstruction des maisons détruites... Le désastreux évènement dont les habitants de Thiaville ont été frappés me fait un devoir non seulement d'appuyer leur demande, mais encore de la recommander particulièrement à votre sollicitude. Je ne doute pas que, mû par un sentiment d'humanité, vous ne fassiez tout ce qui sera en votre pouvoir pour venir à leur secours... " (Archives de Thiaville. 12 mars 1840)

Un an plus tard, 40 maisons étaient reconstruites. Une comparaison entre le cadastre actuel et l'ancien datant de 1822 laisse apparaître un net élargissement de la rue de l'Eglise, faisant ainsi office d'un véritable coupe-feu.

Cet incendie terrible hanta longtemps les esprits par son ampleur et on l'appela " le Grand Feu ", car il ne fut pas le seul. On en recense 8 de 1836 à 1865, détruisant 13 maisons. En 1850, une lettre du Maire de Thiaville, M. Boyé, au Préfet, mentionne " les sinistres qui, à deux reprises différentes ont causé dans la commune des pertes si considérables ", " les justes reproches d'une population alarmée par des sinistres voisins et éprouvée par les pertes de nos deux incendies " et demande l'autorisation d'acheter une pompe à incendie, ce qui fut fait l'année suivante auprès de M. Simon, fabricant à Saint-Dié.

Le hameau de Fagnoux fut touché en 1852 et 6 maisons furent anéanties. C'était le groupe de maisons voisines de chez M. Erhard (appelé Métairie de Fagnoux sur les cartes d'Etat-Major), et ce quartier fut à nouveau détruit par un pilonnage d'obus le 25 août 1914.

Il faudra attendre 1926 pour qu'une subdivision de sapeurs-pompiers bénévoles soit créée à Thiaville. On a pu les admirer pour la première fois le jour de l'inauguration du monument aux morts, le 24 juillet 1927, tout vêtus de neuf par M. Colin Jean-Joseph, tailleur à Thiaville, pour la somme de 3 632 francs. Une nouvelle moto-pompe est achetée en 1950.

Chacun sait les nombreux actes de courage et de dévouement prodigués depuis par nos pompiers, mais combien cela semble un besoin impérieux dans un village si durement éprouvé par le feu, déjà rasé juste 500 ans plus tôt lors de l'incendie de la forteresse...

R . C .

(Fin)